

Formation DPC en classe virtuelle

N° 69012325009

ANTIBIORÉSISTANCE : QUEL RÔLE POUR LE PHARMACIEN D'OFFICINE ?

Formation DPC

Classe virtuelle

Prix

250 € HT* par participant

Profil

Pharmaciens

* Possibilité de prise en charge ANDPC ou FIF PL (titulaires) ou OPCO EP (salariés)

INSCRIVEZ-VOUS !

Dates (sous réserve de places disponibles)

CYCLE Juin

Juin-1 : lundi 19 et lundi 26 juin | 9h30 – 11h30

Intervenante

Anne Mosnier

- Médecin généraliste, spécialisée en épidémiologie et santé publique
- Membre de la Société Française de Microbiologie (SFM)
- Membre du Conseil d'Administration de la Société Française de Santé Publique (SFSP)

Objectifs pédagogiques

- Rappeler l'enjeu de santé de santé publique et état des lieux de l'antibiorésistance
- Revoir l'antibiothérapie en soins primaires
- Promouvoir la prévention à l'officine
- Améliorer sa pratique
- Savoir retrouver les informations importantes sur les antibiotiques et les infections

Programme 5h (2x2h en classe virtuelle + tests)

1) État des lieux de l'antibiorésistance

- Un enjeu de santé publique
- Impacts et recommandations européennes
- Définition de l'antibiorésistance
- Situations d'usage et de mésusage des antibiotiques

2) Les pathologies et les recommandations en antibiothérapie

- Pathologies respiratoires
- Pathologies urinaires
- Analyse critique de l'ordonnance

3) Le rôle du pharmacien dans l'antibiorésistance

- Gestes barrière
- Vaccination

4) Amélioration de la pratique du pharmacien

- Démarche diagnostique clinique
- Gestion des prescriptions
- L'orientation médecin traitant et les signes de gravité
- Gestion des effets indésirables

Modalités

Matériel	Méthode & moyens pédagogiques	Évaluation des stagiaires	Attestations de formation
- Ordinateur avec carte son ou tablette ou téléphone portable et connexion internet - Micro intégré ou casque avec micro	- Pédagogie basée sur les apports théoriques et l'interactivité du groupe - Mise à disposition du support de formation	- Interactivité lors des modules - Questionnaire d'évaluation des acquis pré et post-formation	- Envoi d'un certificat de réalisation - Attestation DPC SOUS RÉSERVE DE RÉALISATION DE TOUTES LES ÉTAPES DE LA FORMATION (pré-test/formation/post-test)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en ligne sur : <https://forms.office.com/r/qhYL35gmwA>

Ou

Complétez les informations au dos et renvoyez-les par mail à : contact.formation@alliance-healthcare.fr

ou par fax au 08 05 22 02 38

COORDONNÉES DE L'OFFICINE

N° Client..... N° CIP.....

Nom de l'officine.....

Adresse.....

Nom du titulaire..... Tél de la pharmacie.....

Email de la pharmacie.....

(sous réserve de places disponibles)

☐ juin

COORDONNÉES STAGIAIRE 1

Nom/Prénom du participant :

Fonction :

RPPS* :

Tél du stagiaire :

Email du stagiaire :

Pour les prises en charge OPCO-EP de vos salariés

Contrat : CDD – CDI

Date de naissance:

(sous réserve de places disponibles)

☐ juin

COORDONNÉES STAGIAIRE 2

Nom/Prénom du participant :

Fonction :

RPPS* :

Tél du stagiaire :

Email du stagiaire :

Pour les prises en charge OPCO-EP de vos salariés

Contrat : CDD – CDI

Date de naissance:

(sous réserve de places disponibles)

☐ juin

COORDONNÉES STAGIAIRE 3

Nom/Prénom du participant :

Fonction :

RPPS* :

Tél du stagiaire :

Email du stagiaire :

Pour les prises en charge OPCO-EP de vos salariés

Contrat : CDD – CDI

Date de naissance:

Date.....

Signature :

Cachet de l'officine

Une question ?

Contactez l'équipe Alliance Healthcare Services France au 01 40 80 18 98 ou par mail à : contact.formation@alliance-healthcare.fr

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette prestation sur notre site internet : <https://myallianceacademy.riseup.ai/>

Retrouvez la politique de protection des données sur notre site : <https://myallianceacademy.riseup.ai/>

Personnes en situation de handicap, contactez-nous pour anticiper les modalités d'accès.

En cas d'annulation 7 jours avant le 1er jour de formation, Alliance Healthcare Services France se réserve le droit d'appliquer la facturation du montant total de la formation.

* Pour les pharmaciens uniquement